



Financé par
l'Union européenne

Appel à Manifestation d'Intérêt : Mobilité Enseignante au Cameroun (Erasmus+ KA171) Université Toulouse Capitole-Université de Dschang

Dans le cadre du développement de l'axe « Francophonie » de sa stratégie internationale, l'Université Toulouse Capitole offre la possibilité à ses enseignants chercheurs d'effectuer une mobilité d'enseignement à l'international en 2025/2026 ou 2026/2027. Grâce à l'obtention d'un **projet de Mobilité Internationale de Crédits Erasmus+ (KA171)**, l'Université Toulouse Capitole invite les enseignants-chercheurs en Droit à soumettre leur candidature pour une mobilité enseignante à l'Université de Dschang, au Cameroun.

Objectifs de la Mobilité

Cette initiative vise à :

- Renforcer la coopération académique entre l'Université Toulouse Capitole et l'Université de Dschang.
- Partager des approches pédagogiques innovantes et échanger des connaissances juridiques.
- Contribuer à l'internationalisation des cursus juridiques des deux établissements, notamment en proposant des enseignements traditionnellement peu présentés dans nos maquette de formation.

Modalités

- **Volume horaire** : 8 heures d'enseignement.
- **Durée** : 5 jours maximum.
- **Destination** : Université de Dschang, Cameroun.
- **Thématiques** : Droit public, droit privé, droit international, ou toute autre discipline juridique pertinente pour les étudiants de l'Université de Dschang.
- **Financement** :
 - **Frais de séjour** : Pris en charge selon les barèmes Erasmus+ (**190 euros par jour**).
 - **Frais de voyage** : Allocation forfaitaire selon les règles du programme Erasmus+ (**1188 euros**).

Critères d'éligibilité

- Être enseignant-chercheur rattaché à l'Ecole de Droit de l'Université Toulouse Capitole.
- Présenter un projet pédagogique adapté aux besoins académiques de l'Université de Dschang.

Les candidats n'ayant jamais bénéficié d'une mobilité précédente sont prioritaires.

L'égalité homme/femme est également respectée. Une attention particulière sera accordée aux candidats ayant moins d'opportunités (en situation de handicap ou affection de longue durée (ALD)).

Documents à fournir

1. Lettre de motivation expliquant les objectifs pédagogiques et les apports attendus de la mobilité.
2. Résumé détaillé du contenu des cours proposés.
3. Curriculum Vitae actualisé.
4. Disponibilités potentielles pour la mobilité envisagée.

Dépôt des candidatures

Les candidatures sont à envoyer par email à l'International Office à l'adresse suivante : screi@ut-capitole.fr.

Ces candidatures seront par la suite transmises au Président de l'Université, M. Hugues Kenfack et à la Vice-Présidente en charge des Relations Internationales, Mme Estelle Gallant.

Date limite des candidatures

Il n'y a pas de date limite de candidatures pour une mobilité enseignante mais les candidatures devront être envoyées au moins deux mois avant la date de début de mobilité souhaitée (notamment pour l'étude du dossier, la sélection et la préparation de la mission).

Informations complémentaires

Cette mobilité constitue une opportunité exceptionnelle pour contribuer au rayonnement l'Université et tisser des liens durables avec une institution d'enseignement supérieur majeure en Afrique centrale.

Pour toute question ou demande d'information, veuillez contacter l'International Office à l'adresse suivante : screi@ut-capitole.fr

Le Président, Prof. Hugues KENFACK

Université Toulouse Capitole, France